



# Ville de Vaujours

## DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Service Urbanisme

Réf. : DB/ST/TD/NB/PH

Demande déposée le 26/03/2021		N° DP 093 074 21 C0019
Par :	MADAME MONSIEUR	
Demeurant à :	1 RUE HENRI BARBUSSE 93410 VAUJOURS	Surface de plancher créée: 0 m <sup>2</sup>
Pour :	INSTALLATION D'UNE PISCINE DEMONTABLE – NETTOYAGE DE LA FACADE EXTERIEURE DE LA MAISON.	Nb de logements: 1 Nb de bâtiments: 1
Sur un terrain sis à	1 RUE HENRI BARBUSSE 93410 VAUJOURS	Destination : Commerce et Activité de service
Cadastré :	A 1162	

### ARRETE MUNICIPAL tendant à la décision de NON OPPOSITION n° 21/155

Madame, Monsieur,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, et R.423-1 et suivants ;
- Vu le plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L 153-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- Vu le contenu et les effets du plan local d'urbanisme aux articles L 151-1 et suivants et L 152-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- Vu la déclaration préalable susvisée ;

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux décrits ci-dessus **peuvent être exécutés en respectant les prescriptions ci-dessous :**

**-ARRETE-**

**Article 1 :** Les travaux devront être conformes au projet joint ;

- Pose d'une piscine (en acier) hors sol démontable dans le jardin qui fera minimum 15 m<sup>2</sup> pour une hauteur de 1 mètre ;
- La piscine sera à 3 mètres du mur de la propriété du voisin ;
- Nettoyage de la façade au karcher et mise en peinture de la maison ;
- La maison sera repeinte en ton clair ( blanc, coquille d'œuf , écru ou ton pierre ) et le chien assis sur le toit sera en ton gris ;

**Article 2 :** Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques.

**Article 3 :** A l'issue des travaux, le pétitionnaire devra transmettre en mairie, en trois exemplaires le formulaire dûment complété de Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux (DAACT – cerfa n°13408\*05) pour procéder à la conformité.

Veillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaujours, le 06 mai 2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint en charge de l'urbanisme,  
les espaces verts, les travaux et les voiries,



Stéphane PAU

**INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT**

- **DROITS DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensevelissement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.

- **VALIDITE :** Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.

Vous pouvez demander la prolongation de votre autorisation si vous ne pouvez pas commencer les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous prévoyez d'interrompre le chantier durant plus d'1 an. L'autorisation peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an. La demande doit être faite par courrier en 2 exemplaires, 2 mois avant l'expiration du délai de validité (ou avant l'expiration de votre 1<sup>ère</sup> demande de prolongation). Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie.

- **AFFICHAGE :** La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A.424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit : être visible de l'extérieur, être réalisé dès notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. « Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télerecours citoyens accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) »

- **ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES :** Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début des travaux. A défaut, il encourt des sanctions pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.



# Déclaration préalable

Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20210517-21-155-AI  
Date de télétransmission : 17/05/2021  
Date de réception préfecture : 17/05/2021



N° 13703\*07

## à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

### Formulaire à utiliser si :

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadastre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 0930742100019  
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande

MAIRIE DE VAUJOURS  
SEINE SAINT-DENIS



26 MAR. 2021

le 26 03 2019

Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis

N°

à l'Architecte des Bâtiments de France

au Directeur du Parc National

### 1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2<sup>ème</sup>, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier

Madame  Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance

Date :

Commune :

Département :

Pays : France

Vous êtes une personne morale

Dénomination :

Raison sociale :

N° SIRET : Type de société (SA, SCI,...) :

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom :

Prénom :

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 0930742100019  
Vaujours, le 06 05 2021

### 2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 1 Voie : Rue Henri Barbusse

Lieu-dit : Localité : Vaujours

Code postal : 93410 BP : Cedex :

Téléphone

indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale : Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame  Monsieur  Personne morale

Nom :

Prénom :

Stéphane PAU

OU raison sociale :

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Si cette personne habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale :

Téléphone :

indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.



### 3 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.  
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

#### Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 1 Voie : Rue Henri Barbusse  
Lieu-dit : Localité : Vaujours

Code postal : 93410 BP : Cedex :

Références cadastrales<sup>1</sup> : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)

Préfixe : Section : A Numéro : 1162

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : 485 m<sup>2</sup>

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

### 4 - Le projet

#### 4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)

Nouvelle construction

Type d'annexe créée :  Piscine  Garage  Véranda  Abri de jardin

Autre (précisez) : pose d'une piscine démontable dans le jardin, non fixée au sol

Travaux sur une construction existante

Extension  Surélévation  Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) : Peinture et nettoyage au karcher de la façade de la maison (les 4 côtés)

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

Installation d'une piscine hors sol démontable, mais qui pourra rester plus de 3 mois dans le jardin et qui fera au minimum 15 m<sup>2</sup> pour une hauteur minimum de 1 mètre

Votre projet concerne :  votre résidence principale  votre résidence secondaire

Vu pour être annexé

à la déclaration préalable

#### 4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

• la surface de plancher existante : 72,25 m<sup>2</sup> • la surface de plancher créée :

• la surface de plancher supprimée :

N° 93074216019

Vaujours, le 06-05-2021

### 5 - Informations pour l'application d'une législation connexe

#### Indiquez si votre projet :

- déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation
- relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU

#### Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(informations complémentaires)

- se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- se situe dans les abords d'un monument historique

## 6 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À

Le :

Vaujours  
 24/08/2021

Signature du (des) déclarant(s)

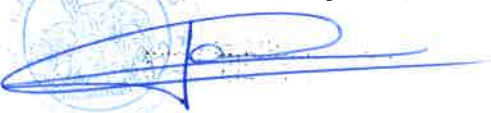
Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Vu pour être annexé  
 à la déclaration préalable  
 N° 093074210019  
 Vaujours, le 06.05.2021

Pour le Maire,  
 Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :



# Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable

Numéro de référence de la déclaration  
0932193007462021051721165-A1  
Date de télétransmission : 17/05/2021  
Date de réception préfecture : 17/05/2021

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

## Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 093 074 21 00019  
Dpt Commune Année N° de dossier



## 1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

### 1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) : .....m<sup>2</sup>  
Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement : .....m<sup>2</sup>  
Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) : .....m<sup>2</sup>

### 1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables(1)

#### 1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			
	Bénéficiaire d'un PLAI ou LLTS (4)			
	Bénéficiaire d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)			
	Bénéficiaire d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)				

#### 1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert

Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ?

Oui  Non  Si oui, lequel ?

Quelle est la surface taxable (1) existante? .....m<sup>2</sup>

Quelle est la surface taxable démolie ? .....m<sup>2</sup>

Quel est le nombre de logements existants ?

#### 1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers

Quelle est la surface taxable (1) créée ? .....m<sup>2</sup>

### 1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) : .....

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet : .....m<sup>2</sup>

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol : .....m<sup>2</sup>

### 1.4 - Redevance d'archéologie préventive

Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?

Oui  Non

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 0930742100019  
Vaujours, le 05.05.2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU



### 1.5 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui  Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ? Oui  Non

## 2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme	
<input type="checkbox"/> F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dossier
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) :	
<input type="checkbox"/> F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1 <sup>er</sup> août 2003	1 exemplaire par dossier

## 3 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 093074210019  
Valignères, le 06.05.2021

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,  
Division territoriale :

Date 24/03/2021  
Nom et Signature du déclarant

Stéphane PAU



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DURABLES

Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20210517-21-155-A1  
Date de télétransmission : 17/05/2021  
Date de réception préfecture : 17/05/2021

1/2

# Demande de permis et autres autorisations d'urbanisme

## Fiche complémentaire / autres demandeurs

Vous êtes plusieurs personnes à demander ensemble une autorisation d'urbanisme pour le même projet.

DP 09307462100019

Dpt                      Commune                      Année

La présente demande a été reçue à la mairie



Cachet de la mairie et signature du receveur

le

### Identité du demandeur

Vous êtes un particulier  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Vous êtes une personne morale

Dénomination : \_\_\_\_\_ Raison sociale : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_ Catégorie juridique : \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

### Coordonnées du demandeur

\* Adresse : Numéro : 1 Voie : Rue Henri barbusse  
Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : VAUJOURS

Code postal : 93410 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

*J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.*

### Identité du demandeur

Vous êtes un particulier  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Vous êtes une personne morale

Dénomination : \_\_\_\_\_ Raison sociale : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_ Catégorie juridique : \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307462100019  
Vaujours, le 05.05.2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

### Coordonnées du demandeur

\* Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

*J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.*

**Stéphane PAU**



DP1

Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20210517-21-155-AI  
Date de transmission : 17/05/2021  
Date de réception préfecture : 17/05/2021

Vu pour être  
à la déclaration préalable  
N° 0930742100019  
Vaujours, le 06.05.2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
PLAN DE SITUATION

Département :  
SEINE SAINT DENIS

Commune :  
VAUJOURS

Section : A  
Feuille : 000 A 03

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/500

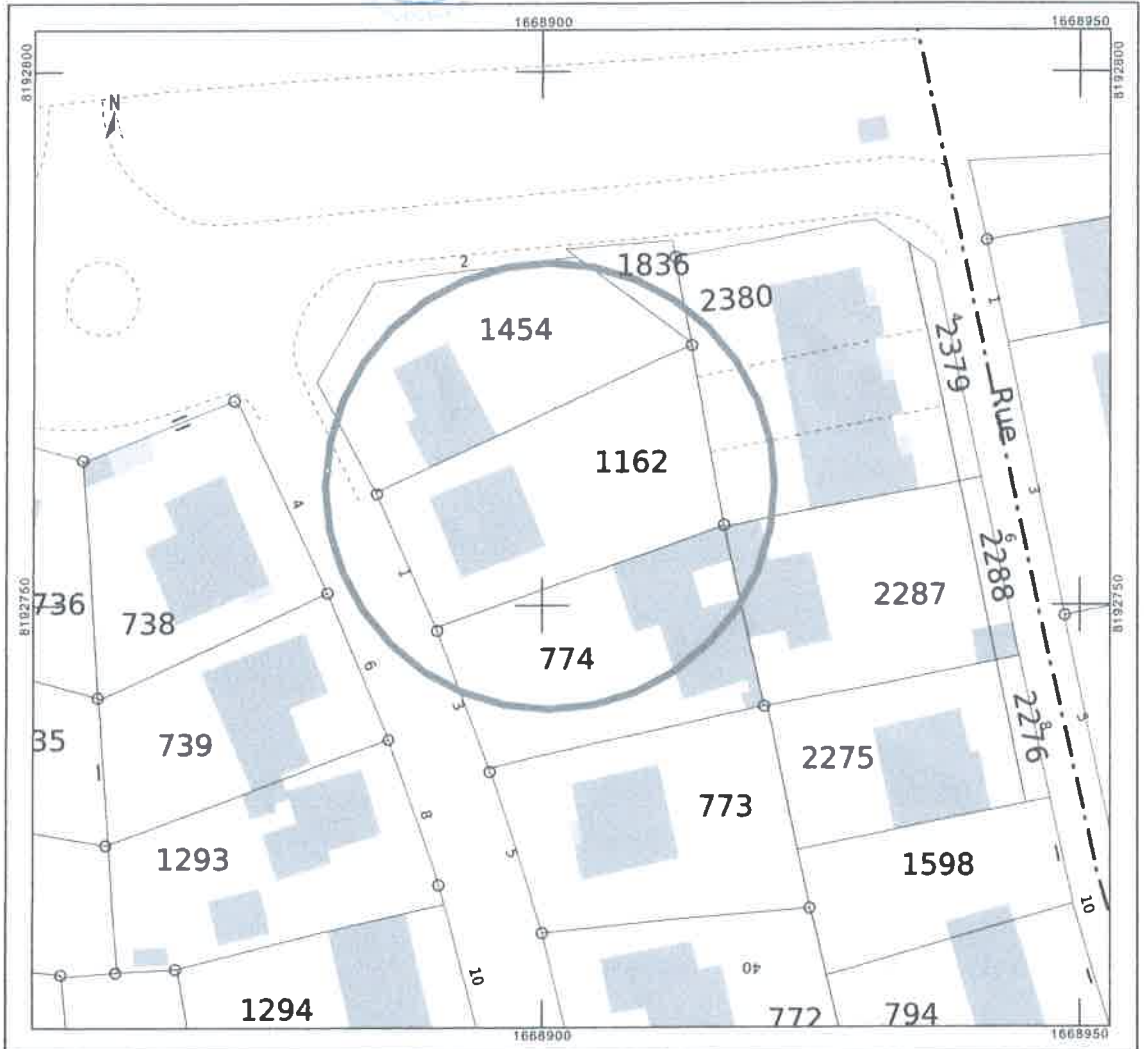
Date d'édition : 23/03/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

La plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre  
des impôts foncier suivant :  
SDIF - SEINE-SAINT-DENIS  
IMMEUBLE CARRE PLAZA 15/17 PROMENADE  
JEAN ROSTAND 93022  
93022 BOBIGNY CEDEX  
tél. 01 49 15 52 00 - fax 01 49 15 52 29  
sdif.seine-saint-denis@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics



DPC

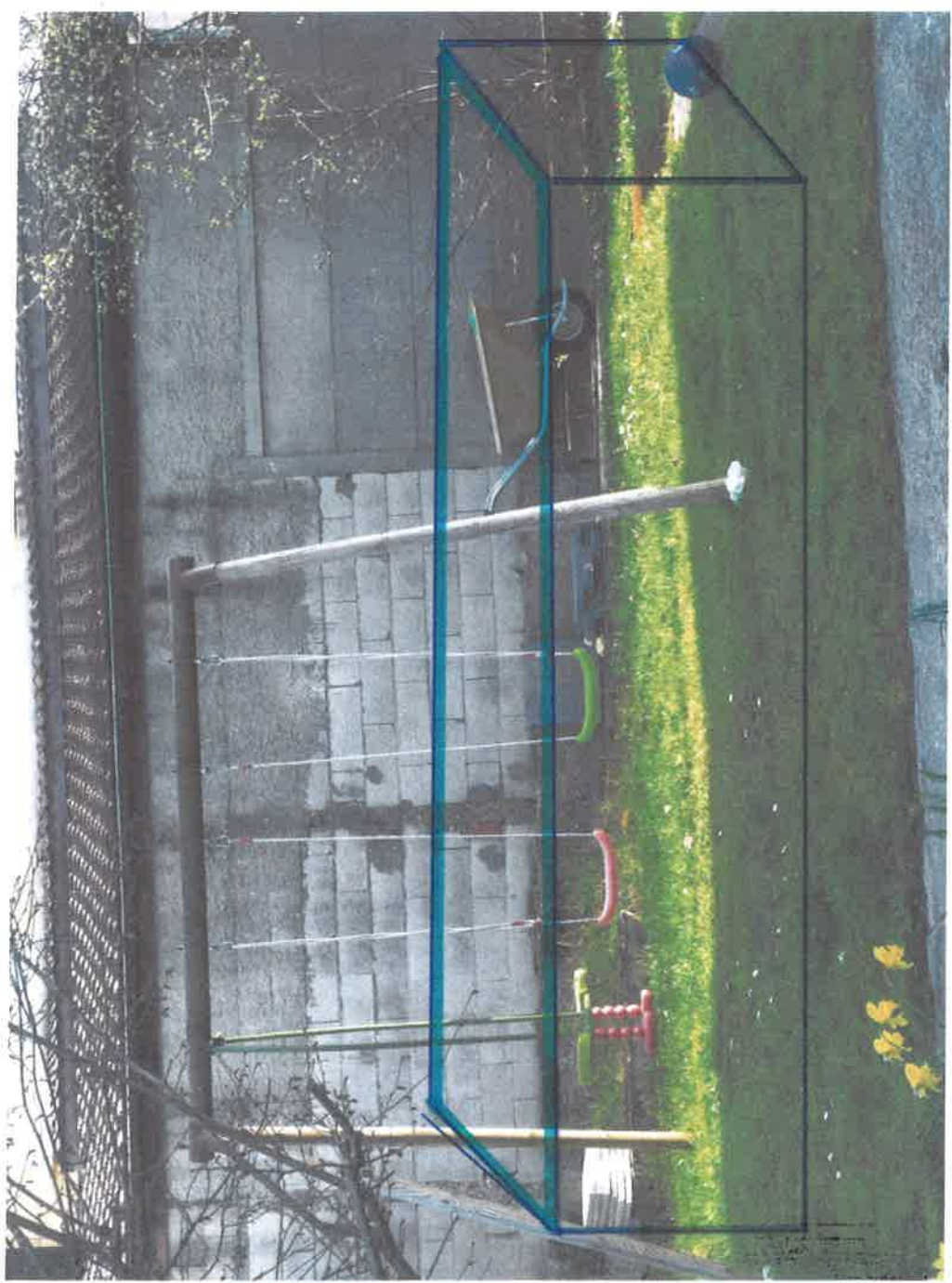
Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20210517-21-155-AI  
Date de télétransmission : 17/05/2021  
Date de réception préfecture : 17/05/2021

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 0930742100019  
Vaujours, le 05.05.2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



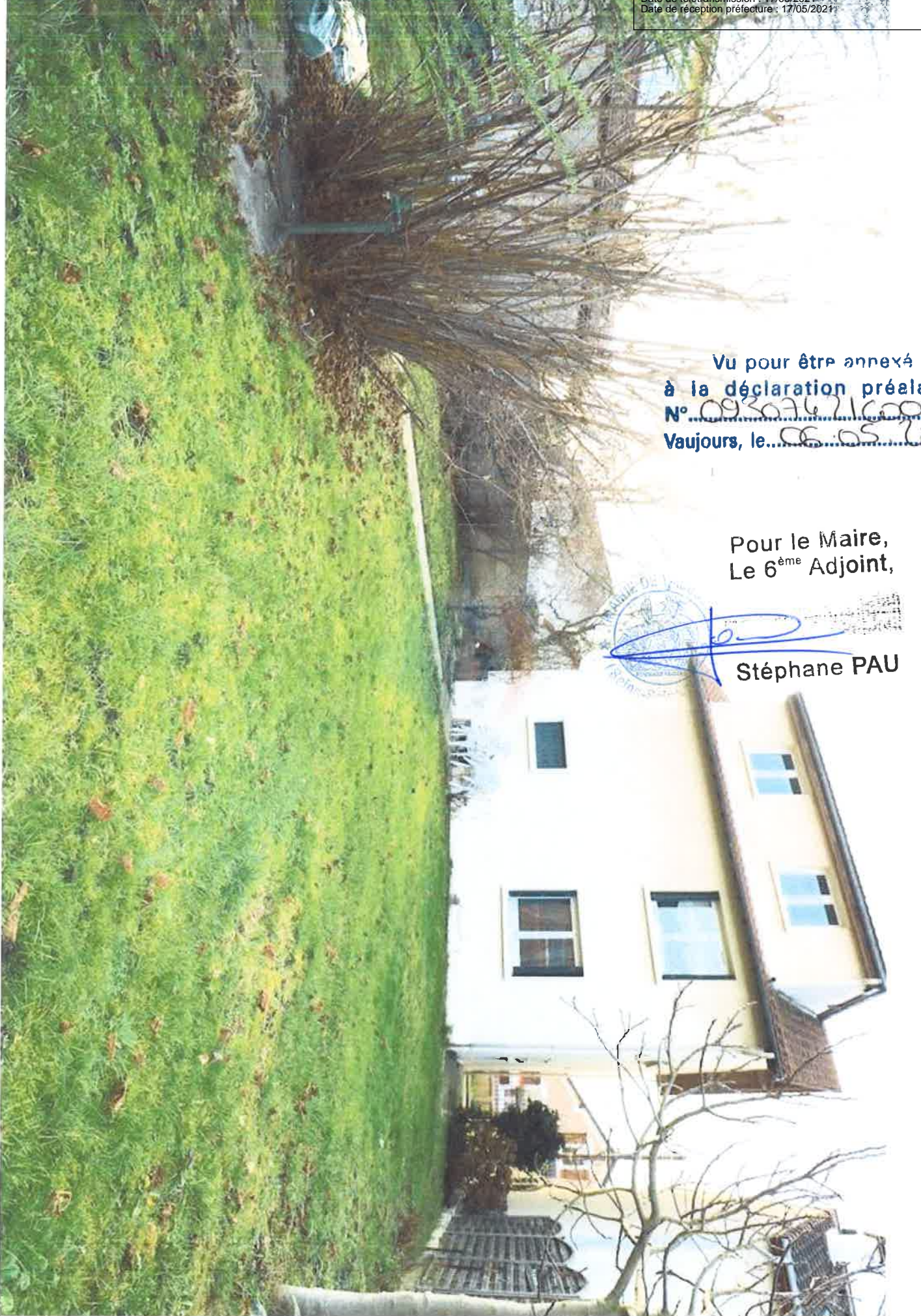
Stéphane PAU





Df 3

Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20210517-21-155-AI  
Date de télétransmission : 17/05/2021  
Date de réception préfecture : 17/05/2021



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 093007462162019  
Vaujours, le 06.05.2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



  
Stéphane PAU



AD7



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N°.....0930746210019  
Vaujours, le...06-05-2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



  
Stéphane PAU

**DP 11 : Matériaux utilisés et mode d'exécution des travaux pour le**  
**1, rue Henri Barbusse 93410 VAUJOURS**

**Projet 1 : Mise en place d'une piscine démontable dans le jardin**

**Situation :** Pose d'une piscine démontable qui pourra rester plus de 3 mois et qui fera au minimum 15m<sup>2</sup> avec une hauteur minimum de 1 mètre. Elle sera à 3 mètres du mur qui nous sépare de la propriété du voisin.

**Aspect architectural :** La piscine démontable viendra prendre l'emplacement de la balançoire comme sur la photo. Le jardin se trouve à l'arrière de la maison.

**Matériaux :** Piscine démontable ~~tubulaire~~ ou en acier

**Mode d'exécution :** L'installation se fera par nos soins ou par un pisciniste.

**Projet 2 : Rafrachissement de la façade extérieure de la maison**

**Situation :** Nettoyage de la façade et mise en peinture de la maison

**Aspect architectural :** La maison sera repeinte en ton clair (blanc, coquille d'œuf, écru ou ton pierre) et le chien assis sur le toit, en ton gris pour pallier aux tâches noires dûes à la pollution de la RN3.

**Matériaux :** Peinture pour façade extérieure

**Mode d'exécution :** Un artisan du département effectuera les travaux

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 093074210009  
en date du 06.05.2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU

## Mon espace particulier (accueilensupres.do)

[impots.gouv](https://www.impots.gouv.fr)

(<https://www.impots.gouv.fr>)

DENIS

1095668004

De :SDIF DE SEINE-SAINT-DENIS

Réponse de l'administration

21/01/2021

A :

Bonjour,

Effectivement, une piscine n'est pas imposable si elle n'est pas fixée au sol à perpétuelle demeure. Vous n'aurez donc pas à en faire la déclaration.

Veillez toutefois vérifier la faisabilité de votre projet auprès du service de l'urbanisme de votre mairie.

Cordialement.

 DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

De  
A :

20/01/2021

Bonjour,

Nous envisageons mon conjoint et moi-même d'acheter une piscine.

Nous savons que s'il s'agit d'une piscine enterrée ou non mais fixée au sol donc non démontable, elle sera à déclarer au centre des impôts.

Du coup, nous souhaitons savoir si nous achetons une piscine en container mobile hors sol qui est transportable et qui peut donc déménager avec nous, est ce que nous devons aussi la déclarer auprès de vos services ? (<https://www.l-maisonbleue.com/acheter-mini-piscine-container-5529>)

Nous vous remercions par avance pour votre retour.

Bien à vous,

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 0930746210009  
Vaujours, le 06.05.2021  
Le Maire,  
Accusé de réception

1085182746

Ma question à  
l'administration

CDIF  
CORBEIL

Internet

Terminé

05/10/2020

08/10/2020

1076673303

Mon changement  
d'adresse postale

Direction  
Générale  
des

Internet

Terminé

01/06/2020

01/06/2020

INFORMATIONS

QUALITÉ DE SERVICE

RUBRIQUES DU SITE

AUTRES SITES



Pour le Maire,  
Le Gérant Adjoint

Stéphane PAU